

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 23 MAI 2025

**DELIBERATION N°CP2025-
05/5/28
DOSSIER N°6909**

**POLITIQUE DÉPARTEMENTALE EN MATIÈRE
ENVIRONNEMENTALE - SUBVENTIONS 2025**

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Jérémie SAUTY, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN
Laurence CHEVREUX à Valéry MARTIN
Laurent DAULNY à Hélène FAIVRE
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Jean-Jacques LOZACH à Marinette JOUANNETAUD
Guy MARSALÉIX à Marie-Christine BUNLON
Isabelle PENICAUD à Thierry BOURGUIGNON
Hélène PILAT à Delphine CHARTRAIN
Valérie SIMONET à Patrice MORANCAIS
Nicolas SIMONNET à Marie-Thérèse VIALLE

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires*

RAPPORTEUR : M. Thierry GAILLARD

**OBJET : POLITIQUE DÉPARTEMENTALE EN MATIÈRE
ENVIRONNEMENTALE - SUBVENTIONS 2025**



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,
VU le budget de l'exercice,
VU le rapport CP2025-05/5/28 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,*

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- d'attribuer les subventions suivantes pour un montant global de :

- **3 400 €** concernant les associations en matière environnementale :

ORGANISME DEMANDEUR	OBJET DE LA DEMANDE	PARTENAIRES PUBLICS SOLLICITES	SUBVENTIONS ACCORDÉES PRÉCÉDEMMENT PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL	SUBVENTION SOLLICITÉE EN 2025	DÉCISION
Association PEPI' NONIERE	Association réalisant des animations grand publics sur la biodiversité	L'État : 3 700€ Région : 5 033€ M S A : 3 500€	/	1 500 €	300 €
Associations cinéma le COLBERT AUBUSSON	Festival Nature Climat et Environnement du 28 mai au 3 juin 2025	Région : 4 000€ Commune : 500 € Structures intercommunales : 500 €	1 000 € en 2023 1 000 € en 2024	2 000 €	1 000 €
Société Mycologique du Limousin	Étudier les questions scientifiques se rattachant à la Mycologie	Ville Limoges : 200€ CD 87 : 400 € CD 19 : 155 €	150 € en 2023 150 € en 2024	155 €	150 €
Le champ des Possibles	Centrée autour de la recherche, de la formation et de la sensibilisation du public en ce qui concerne l'impact des changements globaux sur la biodiversité à l'échelle du Limousin et du plateau de Millevaches en particulier	Autres : Fondation : Nature et découvertes, Léa Nature, Terre Solidaire : 7 131 €	1 000 € en 2023 pas de demande en 2024	1 000 €	500 €
Association les sources de la Creuse	Organiser le pêche sur le plan d'eau de la commune	Commune : 300 €	/	400 €	400 €
Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin	Médiation Faune Sauvage - Actions 2025	CD 87 : 1 000 € CD 19 : 1 500 €	pas de demande en 2023 700 € en 2024	1 000 €	700 €
Gartempe 206	Mise en valeur du territoire vallée de la GARTEMPE	CD 87 : 400 € Haute Vienne : 250€ commune : 450€	350 € en 2023 350 € en 2024	500 €	350 €
Fédération de pêche pisciculture de la Creuse	Restauration de la continuité écologique des cours d'eau (Restauration de la ripisylve, restauration des zones de frayeres, ...)	Non Précisé	0 €	3000 €	Refus : Le CD 23 subventionne via ce dispositif des évènements et non des travaux
Fédération de pêche pisciculture de la Creuse	Aménagement d'un ponton PMR	Non précisé	0 €	3 500 €	Refus : Le CD 23 subventionne via ce dispositif des évènements et non des travaux

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de ces décisions.

Dit que les sommes nécessaires seront imputées sur le budget départemental, Chapitre 65 - Article 65748 - Fonction 78.

Pour l'ensemble des décisions

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET